

**République Française**  
**Arrondissement de NEUFCHATEAU**  
**Département des Vosges**  
**COMMUNE DE DARNEY**  
**SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**du 26 septembre 2019**

Étaient présents : M. Yves DESVERNES - M. Jean Marc BOUSCHBACHER  
Mme Nicole DELAVILLE - Mme Annette RODIER - Mme Petra LAURAIN - M.  
Régis BELGERI - Mme Thérèse LALOGÉ - Mme Agnès JEANMICHEL - M.  
Pascal FERRARD – M. Laurent ROUSSELOT- Mme Sylvie PALUMBO

Absents - Excusés :

M Thibault HEINTZ pouvoir à M. Laurent ROUSSELOT  
M. Anthony SCHIARATURA  
Mme Christine BOUYER  
M. Jean-Claude HATIER

Date de la convocation : 20 septembre 2019

Début du conseil : 20 h 35.

ORDRE DU JOUR :

Désignation du secrétaire de séance

Approbation du dernier procès-verbal

- 1 - Adhésion aux groupements de commandes de l'A.M.V 88
  - 2 - S.M.I.C : avis sur demande d'adhésion
  - 3 - Association des Parents et Amis des Enfants de l'Eau Vive - Don de Mme MOREL
  - 4 - Revitalisation du bourg : convention avec le Lycée Professionnel de Bains-les-Bains.
- Informations et questions diverses

Monsieur le Maire demande d'ajouter les points suivants :

- demande de subvention FNADT programme 2020 : poste de chargé de mission revitalisation bourg-centre. ;
- Location d'un garage ;
- Délibération de principe contre la suppression de la trésorerie.

**DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE**

En vertu de l'article L 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T), le Conseil Municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances.

Mme Nicole DELAVILLE est désignée secrétaire de séance.

**APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU**

Après avoir pris connaissance du compte rendu de la séance du 29 août 2019 Monsieur le Maire demande si les conseillers ont des remarques particulières à formuler.

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

**- 1 - ADHÉSION AUX GROUPEMENTS DE COMMANDES DE**

Monsieur DESVERNES rappelle que lors de sa séance du 19 juillet 2019, le Conseil a émis un avis favorable à l'adhésion à la centrale d'achat de l'AMV 88.

Or, il y a lieu maintenant de lui préciser les domaines pour lesquels nous souhaitons participer : les produits d'hygiène et d'entretien, des sacs poubelles, des ramettes/enveloppes/classement, espaces verts (terreau/paillages/fertilisants) et peintures routières.

A l'unanimité, les conseillers, confirment les produits indiqués ci-dessus.

## **2 - S.M.I.C : avis sur demande d'adhésion** (délibération n° 2019.09.26/02)

Monsieur DESVERNES indique que le Syndicat des eaux de Thuillières dont le siège est à LA NEUVEVILLE SOUS MONTFORT demande son adhésion au SMIC (Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale).

C'est à l'unanimité que le Conseil accepte cette proposition.

## **3 – ASSOCIATION DES PARENTS ET AMIS DES ENFANTS DE L'EAU VIVE - Don de Mme MOREL** (délibération n° 2019.09.26/03)

Madame MOREL a légué à la commune de DARNEY, par testament olographe, la somme de quinze mille euros (15 000.00 €) dans les conditions suivantes : la ville de DARNEY devra aider les enfants handicapés, notamment l'Association des Parents et Amis des Enfants de l'I.M.E l'Eau Vive. (PV du Conseil du 30 octobre 2015)

Un devis pour un séjour à CENTER PARK du 1<sup>er</sup> au 3 octobre 2019 est présenté par l'association pour un montant de 8.621,00 €.

Après débat, le Conseil, décide à l'unanimité de verser ce montant. Il est bien entendu que le solde sera donné sur présentation d'autres projets.

## **4 - REVITALISATION DU BOURG : convention avec le Lycée Professionnel de Bains-les-Bains.** (délibération n° 2019.09.26/04)

Monsieur le maire explique que dans le cadre de la revitalisation du bourg-centre il est envisagé de valoriser le savoir-faire relatif à la mécanique agricole et à faire connaître l'une des activités économiques phares du territoire darnéen.

Monsieur POTHIER, collectionneur, va mettre gratuitement à disposition un tracteur de l'année 1960 qu'il faut remettre en état ainsi que deux autres de marque Massey-Fergusson pour utilisation des pièces utiles à sa restauration.

Le Lycée Professionnel Le Chesnois de BAINS LES BAINS, dans le cycle de formation des élèves de CAP Espace vert va le restaurer.

Les frais (consommables divers, fluides etc.) devront être pris en charge par la commune.

Après explications et débats, c'est à l'unanimité que le conseil décide de passer une convention tripartite.

## **5 –DEMANDE DE SUBVENTION FNADT PROGRAMME 2020 : : poste de chargé de mission revitalisation bourg-centre** (délibération n° 2019.09.26/05)

Monsieur le Maire signale qu'en 2018 et 2019 nous avons bénéficié d'un accompagnement du FNADT pour la création du poste de chargé de mission "revitalisation bourg-centre".

Afin d'anticiper la programmation en 2020 il y a lieu de déposer une demande de subvention pour la 3<sup>ème</sup> année.

Le Conseil, à l'unanimité, accepte cette proposition.

## **6 – LOCATION GARAGE** (délibération n° 2019.09.26/06)

Monsieur DESVERNES indique que la locataire de l'appartement communal n'a pas souhaité utiliser le garage bien qu'il lui soit réservé. Il se

Monsieur et Madame JM BOUSCHBACHER proposent de le louer.

C'est par 11 voix (Monsieur BOUSCHBACHER ne participant pas au vote) qu'il est décidé de leur mettre à disposition à 30,00 € par mois à partir du 1<sup>er</sup> octobre 2019.

Comme la locataire en est prioritaire, il sera libéré dès que celle-ci en fera la demande.

## **7 – DÉLIBÉRATION DE PRINCIPE CONTRE LA SUPPRESSION DE LA TRÉSORERIE** *(délibération n° 2019.09.26/07)*

Monsieur le Maire indique que lors de sa dernière réunion avec les services de la DGFIP, il est prévu la réorganisation de son réseau de postes de comptable, deux trésoreries sur trois seront supprimées (dont celle de Darney) et remplacées par des Services de Gestion Comptable à l'horizon de 2022.

La COM COM a demandé que toutes les communes se joignent à elle dans une délibération commune afin de marquer leur désaccord.

A l'unanimité, le Conseil décide de suivre cette proposition.

### Informations et questions diverses :

- prospection auprès des habitants par une entreprise de conseil en isolation, (celle-ci s'est présentée à la gendarmerie et en commune pour aval)
- utilisation de crédits inscrits en dépenses imprévues :
  - ★ 522,00 € mises aux normes bâtiment resto du cœur ;
  - ★ 114,00 € achat pompe d'arrosage.
- Demande de Mr le Préfet des Vosges de deux référents territoriaux "ambroisie". L'idéal étant un élu et un agent territorial : Mme DELAVILLE est désignée en tant qu'élue.
- Le prochain COPIL est le 2 octobre : invitation aux élus pour y participer ;
- Pour son centenaire, VOSGELIS organise la campagne "100 ans – 100 arbres" par la plantation d'un arbre qui sera déployée sur la commune dans la semaine de la Sainte Catherine soit du 25 au 30 novembre prochain ;
- Le Jury régional du Label des Villes et Villages fleuris a décidé de maintenir le classement actuel (1 fleur). Plusieurs recommandations pour les années à venir concernant les espèces à planter, les harmonies avec les couleurs, etc, sont préconisées. Invitation par l'Agence Régionale du Tourisme Grand Est aux rencontres du label Villes et Villages fleuris qui se tiendront le mardi 22 octobre à Saint-Dié ;
- remerciements de l'EFS pour la mise à disposition de la salle des fêtes (55 donateurs dont 1 nouveau) ;
- A l'occasion du 75<sup>ème</sup> anniversaire de la libération de Darney une réplique de la borne commémorative implantée rue du 8 mai nous a été offerte par la Fondation du Général Leclerc ;
- réunion préparatoire des travaux rue des Rochottes le 27 Septembre à 14 heures ;
- Invitation à la passation des pouvoirs entre A. RODIER et M. PERRIN à la caserne des pompiers le 27 septembre à 19 h ;
- le 28 septembre : loto organisé par l'Association Familiale ;
- le 1<sup>er</sup> octobre : marche rose organisée par l'EHPAD ;
- le samedi 5 octobre : à la salle des fêtes toute la journée «Toi-même tu sais » échanges de savoir faire avec repas en commun ;
- travaux assainissement :
  - ★ Canalisation des eaux claires de la Ruelle aux Anes et rue du 8 mai terminée ainsi que le tuyau de refoulement de la nouvelle station d'épuration ;

correspondait pas à la réalité : l'entreprise a empiété sur les terrains voisins (clôture et plantations arrachées). Chantier stoppé et intervention rapide du géomètre pour définir les limites ;

- travaux sur le calvaire terminés ;
- société ScreenZox éditions vont réaliser un court métrage dans les anciens abattoirs du 11 au 14 novembre ;
- la séparation des compteurs électriques en mairie en cours;
- extinction de l'éclairage public à compter du 1<sup>er</sup> octobre de minuit à 6 h du matin ;
- pose des nouveaux compteurs d'eau aux HLM le grand jardin, HLM le Hébaïn, quartier de la Côte, Rue de la Gare et Rue Jules Ferry.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 h 20

Darney, le 26 septembre  
Le Maire  
Y. DESVERNES

